



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. FAURSCHOU (avec le consentement de l'Assemblée et au nom de M^{me} DRIEDGER) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage d'utiliser les économies réalisées sur le plan administratif afin d'aider les employés du domaine des soins de première ligne et de leur offrir le respect qu'ils méritent en ne réduisant pas les prestations de pension du régime de retraite des employés du système de santé. (H. Stromecki, Z. Szewc, S. Milsom et autres)

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté le tronçon de la route 200 situé entre les routes 205 et 305 afin qu'on puisse y conduire de façon plaisante, sécuritaire et ininterrompue. (E. Alarie, A. Alarie, R. Alarie et autres)

M. REIMER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé veuille à ce que les mesures qu'il adopte pour tenter d'équilibrer le budget de son ministère ne compromettent pas la santé et le bien-être de Manitobains vulnérables souffrant de dépendances, qu'il envisage de faire le suivi des listes d'attente pour le traitement des dépendances et qu'il s'assure que les traitements prescrits aux Manitobains souffrant de dépendance ne sont pas compromis par la décision du gouvernement provincial de réduire le budget annuel de la Fondation manitobaine de la lutte contre les dépendances. (E. Toews, F. Dryden, D. Vandal et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que cette dernière envisage de reconnaître le besoin de siéger pendant un minimum de 80 jours au cours d'une année civile. (J. Olaes, D. Olaes et L. Reyes)

M. CUMMINGS — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé envisage d'assumer ses responsabilités et veuille à améliorer la planification à long terme pour trouver une solution durable au problème chronique de la pénurie de pédiatres et de professionnels de la santé à Brandon, qu'il mesure l'ampleur de la crise et qu'il envisage de consulter les travailleurs de première ligne, particulièrement les médecins, pour y apporter des solutions et que le ministre de la Santé et le premier ministre envisagent de mettre fin aux déplacements inutiles des citoyens qui doivent quitter la région pour obtenir des soins. (S. Mervyn, R. Morris, J. Simpson et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Santé envisage d'assumer ses responsabilités et veille à améliorer la planification à long terme pour trouver une solution durable au problème chronique de la pénurie de pédiatres et de professionnels de la santé à Brandon, qu'il mesure l'ampleur de la crise et qu'il envisage de consulter les travailleurs de première ligne, particulièrement les médecins, pour y apporter des solutions et que le ministre de la Santé et le premier ministre envisagent de mettre fin aux déplacements inutiles des citoyens qui doivent quitter la région pour obtenir des soins. (J. Waines, M. McConnell et G. Longmuir)

M. le *ministre* SMITH dépose les rapports trimestriels de la Corporation manitobaine des loteries — période de six mois — du 1^{er} avril au 30 septembre 2004.

(Document parlementaire n° 30)

M. ROBINSON, *ministre de la Culture, du Patrimoine et de la Citoyenneté*, fait une déclaration reconnaissant de nombreux artistes autochtones de talent au sein de l'industrie de l'enregistrement sonore du Manitoba.

M^{me} TAILLIEU et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. le *ministre* CHOMIAK, au nom de M. le *ministre* MACKINTOSH, propose la première lecture du projet de loi 11 — *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale (juges de paix)/The Provincial Court Amendment Act (Justices of the Peace)* — dont l'objet a été indiqué.

Après la période des questions orales, M. DERKACH invoque le *Règlement* au sujet de la nécessité d'obtenir le consentement unanime pour le moment de silence demandé par la députée de River East.

M. le *ministre* ASHTON, M^{me} MITCHELSON et M. GERRARD interviennent sur le rappel au *Règlement*.

Le président informe l'Assemblée qu'il met l'affaire en délibéré.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. MARTINDALE, M^{me} TAILLIEU ainsi que MM. DEWAR, DERKACH et GERRARD font des déclarations de député.

M^{me} la *ministre* ALLAN propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 10 — *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension/The Pension Benefits Amendment Act Holiday Closing Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la *ministre* ALLAN intervient. Sur la motion de M. REIMER, le débat est ajourné.

L'Assemblée permet à M. DERKACH de présenter la motion prévue pour une journée de l'opposition qui suit :

Attendu :

que le gouvernement Doer a prouvé son incapacité à régler les questions importantes qui préoccupent les Manitobains;

qu'il règne une confusion totale aux ministères de la Santé, des Services à la famille et du Logement, de la Justice, de l'Éducation et de l'Agriculture;

que le ministère de la Santé continue de mal gérer ses finances et qu'il permet la montée en flèche des coûts administratifs des offices régionaux de la santé;

que les régions rurales du Manitoba souffrent d'une pénurie chronique de médecins, des fermetures d'hôpitaux et des compressions budgétaires dans les programmes de santé mentale;

que le nombre d'homicides à Winnipeg a atteint 32, un niveau record;

que la sécurité des Manitobains est compromise par les politiques du gouvernement Doer qui permettent que les criminels soient relâchés;

que le gouvernement Doer a abandonné les Manitobains qui luttent contre la crise de l'ESB en n'augmentant pas la capacité de la province en matière d'abattage ou en ne fournissant pas d'avances de fonds aux producteurs;

que le gouvernement Doer a abandonné les Manitobains en ne s'engageant pas à éliminer, d'ici 2007, les taxes scolaires sur les résidences et les terres agricoles;

que la surpopulation des écoles pose toujours un problème au Manitoba et que le gouvernement Doer a retardé la construction de nouvelles écoles en raison d'un « pépin »;

que le gouvernement Doer a choisi de faire face au problème de surpopulation des écoles en diffusant des communiqués qui promettent de nouvelles écoles qui ne sont pas construites;

que le gouvernement Doer a ignoré les recommandations faites par le protecteur des enfants du Manitoba alors qu'il savait que des enfants avaient été forcés de passer la nuit en prison;

que le gouvernement Doer a déçu tous les Manitobains en omettant de rendre des comptes et en étant pas transparent dans le dossier de la mauvaise gestion financière d'Hydra House;

que le gouvernement Doer a déçu les Manitobains vulnérables confiés aux soins d'Hydra House en ignorant les premières allégations survenues en 2000;

que le nombre d'enfants vivant dans des hôtels a augmenté de manière importante sous le gouvernement Doer malgré la déclaration du ministre des Services à la famille et du Logement indiquant que ce nombre avait été considérablement réduit depuis la fin du régime du gouvernement Filmon,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba condamne le gouvernement et ses ministres pour leur incapacité à tenir leurs promesses électorales et pour avoir abandonné les Manitobains vulnérables touchés par les compressions budgétaires dans les soins de santé, la crise de l'ESB et la confusion au sein du ministère des Services à la famille et du Logement;

que l'Assemblée législative exhorte le premier ministre à présenter des excuses pour avoir induit en erreur les Manitobains et pour ne pas avoir réalisé les promesses faites au courant de la dernière campagne électorale;

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement Doer à abandonner immédiatement sa campagne publicitaire dans laquelle il se félicite et à rediriger les fonds destinés à cette campagne vers les Manitobains dans le besoin.

Il s'élève un débat.

MM. DERKACH et HAWRANIK, M^{me} la *ministre* WOWCHUK, M. PENNER, M. le *ministre* ASHTON, M. CUMMINGS, M^{me} la *ministre* OSWALD, M. EICHLER, M. le *ministre* SALE, MM. SCHULER et LAMOUREUX M. le *ministre* BJORNSON ainsi que M. FAURSCHOU interviennent.

La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

POUR

CULLEN
CUMMINGS
DERKACH
DYCK
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN
LAMOUREUX

LOEWEN
MAGUIRE
MITCHELSON
MURRAY
PENNER
REIMER
ROCAN
SCHULER
TAILLIEU.....18

CONTRE

AGLUGUB
ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BRICK
CALDWELL
CHOMIAK
DEWAR
DOER
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
JHA
KORZENIOWSKI
LEMIEUX
MACKINTOSH
MALOWAY

MARTINDALE
MCGIFFORD
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
ROBINSON
RONDEAU
SALE
SANTOS
SCHELLENBERG
SELINGER
SMITH
STRUTHERS
SWAN
WOWCHUK..... 33

La séance est levée à 17 h 10, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hickes